

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2746

12 novembre 2012

SOMMAIRE

Adelphi London S.à r.l.	131794	Glennlo Investments I SA	131798
Aetius S.A.	131785	Global Finance S.A.	131799
BlueOrchard Fund S.C.A., SICAV-FIS ..	131786	GlobeOp Financial Services S.A.	131762
CIRK SCI	131788	GlobeOp Financial Services S.A.	131799
DSI TWO International S.à.r.l.	131788	Glowria Luxembourg S.A.	131806
Ecowelldone S.A.	131788	Gogo Holding International S.A. - SPF ..	131802
EM Conseils Sàrl	131793	Golden Tulip MENA S.à r.l.	131799
Etoile Développement I S.A.	131786	Gracewell Properties (Weymouth) S.à r.l.	131800
Etoile Promotions «AB» S.A.	131791	Growth Capital Invest S.A.	131801
Falcon Property S.A.	131796	Guardinvest Capital S.A.	131800
FBC Holdings S.à r.l.	131797	Haddington Gas Storage (Europe) S.à r.l.	131799
FIA-NET Europe	131797	Halberg Industrie Sàrl	131806
FIGEC Luxembourg	131798	HLF Luxembourg Distribution S.à r.l. ...	131806
Fimalac Participations sàrl	131793	HV Properties S.à r.l.	131807
FINDEV S.A., société de gestion de patri- moine familial	131798	Hydraganymed S.A.	131807
FinnAust Mining S.à r.l.	131794	I.D.N. Gestion Sàrl	131807
Foam Investments II S.à r.l.	131796	Immo Foire S.A.	131808
Franklin Templeton Luxembourg Holding S.A.	131796	Inmet Finance Company Sàrl	131807
Galatee Management S.A.	131800	J&J Asset Securitisation	131806
Garage Paul KELLEN S.à r.l.	131798	Lower Basin Holding S.A.	131800
Garage Vicar s.à r.l.	131801	Lucy VI Finance S. à r.l.	131794
GEDEC S.à r.l.	131802	Société Financière pour les Pays d'Outre- Mer S.A.	131785
Gensford S.à r.l.	131776	Synthesis Group S.A.	131805
GER1 S.A.	131797	Threadneedle Asset Management Hol- dings Sàrl	131801
GER 2 S.A.	131792	Universal Premium GP SA	131802
GER 2 S.A.	131805		
Gestion Générale Immobilière S.à r.l. ...	131806		

GlobeOp Financial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 74.304.

In the year two thousand and twelve on the twelfth day of the month of October.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Me Mathilde Lattard, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as special attorney of the board of directors (the "Board") of GlobeOp Financial Services S.A. (the "Company") with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 74304, pursuant to (i) the decision by the Board of 12 June 2007 (registered with the deed of capital increase of the Company of 5 December 2007), and (ii) a power of attorney dated 9 October 2012 granting power to Me Mathilde Lattard to record the various decision of the board delegates resolving upon the issuance of new shares (the "Power of Attorney"), (a copy of which after having been initialed ne varietur, shall remain annexed to the present deed in order to be registered therewith).

The Company has been incorporated by deed of Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven on 22 January 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") n° 374 of 24 May 2000.

The articles of incorporation of the Company (the "Articles") were amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on 19 March 2012, published in the Mémorial n° 1072 of 26 April 2012.

The appearing party, acting in his capacity as aforementioned, requested the notary to record as follows:

Pursuant to the decisions taken, the powers delegated by the board of directors of the Company and the decisions of the delegates as set forth in the Power of Attorney, it was noted that:

Capitalised terms used herein shall have the meaning given thereto in the Articles:

The appearing party, acting in her capacity as aforementioned, requested the notary to record as follows:

(I) Article 5 of the Articles provides as follows:

“ [...]”

5.2. The authorised capital (including the issued share capital) of the Company is set at twenty four million USD (\$24,000,000) represented by two hundred million (200,000,000) Shares. The authorised and un-issued share capital shall and the authorisation to issue Shares thereunder is valid for a period starting on the date of the extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company providing for the authorised share capital and such authorisation and ending five (5) years after the date of publication of the minutes of such extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company in the Mémorial (unless amended, extended or renewed by the General Meeting of Shareholders). Any pre-emptive subscription rights for issues of Shares against cash as provided under Luxembourg Company Law have been waived and the Board has been authorised to proceed to issue Shares within the authorised share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Board of Directors or its delegate(s) while waiving, suppressing or limiting any pre-emptive subscription rights as provided for under the Company Law in the case of issues of shares within the authorised share capital, for a period starting on the day of the extraordinary general meeting of shareholders recording such authorisation and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the deed recording the minutes of said general meeting in the Mémorial.

5.3. Notwithstanding the amount of the authorized share capital and the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights provided for by the Company Law under article 5.2 above, the Board may not, unless it receives a further authorization by an ordinary General Meeting of Shareholders passed at the simple majority of the votes casts, issue Shares in an amount representing more than to one-third (1/3) of the issued Share capital under the authorized Share capital over a period ending on the fifth anniversary of the authorization.

5.4 Notwithstanding the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights by the Company Law under article 5.2 above, existing Shareholders have a preferential subscription right for any issues of Shares against cash by the Board under the authorised share capital except for:

5.4.1 the issue of 19,203,853 shares (and options, rights convertible into shares, or similar instruments convertible or exchangeable into shares) issued pursuant to or in relation with the share option plans and employee equity incentive plans in existence on the date of the general meeting (such maximum number of shares to be automatically adapted in case the number of shares to which the options or other instruments give right to subscribe to, changes pursuant to the provisions of such plans);

5.4.2 The issue of a number of shares equal to 5% of the issued share capital shares within a one year period provided that no more than a number of shares equal to 7.5% of the issued share capital may be issued hereunder on a three year rolling period;

5.4.3 Any issue of rights, open offer or other offer (and issue of shares thereupon) where the board may at its discretion exclude preferential subscription rights of the existing shareholders in order to deal with fractional entitlements, legal or

regulatory problems or difficulties or the requirements of any regulatory body or stock exchange or in relation to any practical problems or difficulties in any overseas territory; and

5.5 Any issue of shares within the authorized share capital must be recorded by notarial deed and this Article 5 must be amended accordingly.

5.6 The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

[...]”.

(II) The Company has an authorized share capital of twenty four million US Dollars (\$24,000,000). Pursuant to the Articles, the Board has been authorized to issue shares within the authorized share capital of the Company, including pursuant to the exercise of stock options of the Company.

(III) Pursuant to the authority referred to above and the Power of Attorney, the Company increased the issued share capital and issued shares as follows:

Exercise of Stock Options - Cash contributions

(i) On 30 December 2011, six thousand (6,000) shares upon receipt of a total subscription price of four thousand and twenty USD (\$4,020) (being \$0.67 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ii) On 13 January 2012, ten thousand (10,000) shares upon receipt of a total subscription price of six thousand seven hundred USD (\$6,700) (being \$ 0.67 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(iii) On 16 January 2012, fifty thousand (50,000) shares upon receipt of a total subscription price of thirty three thousand five hundred USD (\$33,500) (being \$ 0.67 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(iv) On 16 January 2012, two hundred thousand (200,000) shares upon receipt of a total subscription price of two hundred and twelve thousand USD (\$212,000) (being \$1.06 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(v) On 31 January 2012, ten thousand (10,000) shares upon receipt of a total subscription price of thirty six thousand USD (\$36,000) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account

(vi) On 10 February 2012, thirty thousand (30,000) shares upon receipt of a total subscription price of twenty thousand and hundred USD (\$20,100) (being \$0.67 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(vii) On 10 February 2012, hundred and ten thousand six hundred and thirty five (110,635) shares upon receipt of a total subscription price of hundred and seventeen thousand two hundred and seventy three USD (\$117,273) (being \$1.06 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(viii) On 10 February 2012, two thousand five hundred (2,500) shares upon receipt of a total subscription price of seven thousand USD (\$7,000) (being \$2.80 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ix) On 15 February 2012, five hundred ninety nine thousand four hundred and thirty six (599,436) shares upon receipt of a total subscription price of six hundred thirty five thousand four hundred and two USD and sixteen cents (\$635,402.16) (being \$1.06 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(x) On 21 February 2012, thirty five thousand (35,000) shares upon receipt of a total subscription price of twenty three thousand four hundred and fifty USD (\$ 23,450) (being \$ 0.67 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$ 0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xi) On 27 February 2012, forty thousand (40,000) shares upon receipt of a total subscription price of hundred fourteen thousand seven hundred USD (\$ 114,700) (being \$0.67 for 10,000 shares and \$3.60 for 30,000 shares per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xii) On 2 March 2012, seventeen thousand twenty three (17,023) shares upon receipt of a total subscription price of thirty thousand four hundred ninety-four thousand GBP and twenty-four pence (£ 30,494.24) (being £ 1.79 per share) corresponding to an amount of forty-eight thousand four hundred forty-two USD (\$ 48,442). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) and an aggregate amount of two thousand forty-two USD and seventy-six cents (\$2,042.76) was allocated to the issued share capital and the remainder amounting to forty-six thousand three hundred ninety-nine USD and twenty-four cents (\$46,399.24) to the share premium account.

(xiii) On 9 March 2012, fifty five thousand (55,000) shares upon receipt of a total subscription price of hundred fifty four thousand and fifty USD (\$154,050) (being \$0.67 per share for 15,000 shares and \$3.60 for 40,000 shares). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xiv) On 20 March 2012, thirty thousand and five hundred (30,500) shares upon receipt of a total subscription price of hundred and nine thousand eight hundred USD (\$109,800) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xv) On 5 April 2012, two thousand and five hundred (2,500) shares upon receipt of a total subscription price of nine thousand USD (\$9,000) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvi) On 5 April 2012, two thousand and five hundred (2,500) shares upon receipt of a total subscription price of six thousand USD (\$6,000) (being \$2.40 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvii) On 4 May 2012, six thousand (6,000) shares upon receipt of a total subscription price of twenty one thousand six hundred USD (\$21,600) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xviii) On 9 May 2012, six thousand five hundred (6,500) shares upon receipt of a total subscription price of twenty three thousand four hundred USD (\$23,400) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xix) On 22 May 2012, nine thousand (9,000) shares upon receipt of a total subscription price of thirty two thousand four hundred USD (\$32,400) (being \$3.60 per share). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

Issue of shares - Cash contribution

(i) On 7 March 2012, one hundred two thousand nine hundred twenty-two (102,922) shares upon receipt of a total subscription price of two hundred six thousand six hundred eighty-three GBP and forty-two pence (£206,683.42) (being £2.01 per share) corresponding to an amount of three hundred twenty-eight thousand three hundred twenty-nine USD and fifty cents (\$328,329.50). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ii) On 8 March 2012, one hundred twelve thousand nine hundred ten (112,910) shares upon receipt of a total subscription price of two hundred twenty-one thousand six hundred ninety-nine GBP and thirty-two pence (£221,699.32) (being £1.96 per share) corresponding to an amount of three hundred fifty-one thousand four hundred one USD and sixty-eight cents (\$351,401.68). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(iii) On 9 March 2012, eighty-eight thousand forty-four (88,044) shares upon receipt of a total subscription price of one hundred seventy-seven thousand forty-eight GBP and fifty-two pence (£177,048.52) (being £2.01 per share) corresponding to an amount of two hundred eighty thousand six hundred twenty-eight USD and fifty cents (\$280,628.50). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(iv) On 12 March 2012, forty-two thousand seven hundred fifty-three (42,753) shares upon receipt of a total subscription price of seventy-five thousand two hundred ninety-five GBP and sixty-nine pence (£75,295.69) (being £1.76 per share) corresponding to an amount of one hundred nineteen thousand three hundred forty-six USD and forty-seven cents (\$119,346.47). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(v) On 13 March 2012, forty thousand three hundred seventy-five (40,375) shares upon receipt of a total subscription price of seventy-one thousand eight hundred nineteen GBP and eighty-three pence (£71,819.83) (being £1.78 per share) corresponding to an amount of one hundred thirteen thousand eight hundred thirty-seven USD and eleven cents

(\$113,837.11). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(vi) On 14 March 2012, one hundred twenty-four thousand three hundred ninety-six (124,396) shares upon receipt of a total subscription price of two hundred fifty-four thousand four hundred ninety GBP and eighty-five pence (£254,490.85) (being £2.05 per share) corresponding to an amount of four hundred three thousand three hundred seventy-seven USD and forty-eight cents (\$403,377.48). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(vii) On 15 March 2012, sixteen thousand eight hundred seventy-six (16,876) shares upon receipt of a total subscription price of forty thousand ninety-two GBP and thirty-seven pence (£40,092.37) (being £2.38 per share) corresponding to an amount of sixty-two thousand eight hundred sixty USD and forty-one cents (\$62,860.41). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(viii) On 16 March 2012, twenty-eight thousand three hundred twenty-six (28,326) shares upon receipt of a total subscription price of forty-four thousand nine hundred sixty-four GBP and eighteen pence (£44,964.18) (being £1.59 per share) corresponding to an amount of seventy thousand four hundred ninety-eight dollars USD and eighty-seven cents (\$70,498.87). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ix) On 19 March 2012, eleven thousand two hundred fifty-four (11,254) shares upon receipt of a total subscription price of twenty-four thousand nine hundred twenty-four GBP and two pence (£24,924.02) (being £2.21 per share) corresponding to an amount of thirty-nine thousand seventy-eight USD and eleven cents (\$39,078.11). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(x) On 20 March 2012, sixteen thousand one hundred twenty-nine (16,129) shares upon receipt of a total subscription price of twenty-five thousand three hundred sixty-one GBP and thirteen pence (£25,361.13) (being £1.57 per share) corresponding to an amount of thirty-nine thousand seven hundred sixty-three USD and forty-five cents (\$39,763.45). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xi) On 21 March 2012, six thousand eighty-two (6,082) shares upon receipt of a total subscription price of thirteen thousand four hundred eighty-eight GBP and nine pence (£13,488.09) (being £2.22 per share) corresponding to an amount of twenty-one thousand one hundred forty-seven USD and eighty-four cents (\$21,147.84). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xii) On 22 March 2012, nine thousand sixty-three (9,063) shares upon receipt of a total subscription price of seven thousand six hundred seventy-seven GBP and sixty-two pence (£7,677.62) (being £0.85 per share) corresponding to an amount of twelve thousand one hundred fifty-five USD and eighty-three cents (\$12,155.83). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xiii) On 23 March 2012, nine thousand two hundred fifty-five (9,255) shares upon receipt of a total subscription price of sixteen thousand eight hundred eighty GBP and fifty pence (£16,880.50) (being £1.82 per share) corresponding to an amount of twenty-six thousand seven hundred twenty-six USD and fifty-seven cents (\$26,726.57). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xiv) On 27 March 2012, four hundred (400) shares upon receipt of a total subscription price of one hundred sixty-three GBP and seventy-three pence (£163.73) (being £0.41 per share) corresponding to an amount of two hundred fifty-nine USD and twenty-three cents (\$259.23). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xv) On 28 March 2012, five thousand three hundred fourteen (5,314) shares upon receipt of a total subscription price of sixteen thousand eight hundred sixty-nine GBP and thirty pence (£16,869.30) (being £3.17 per share) corresponding to an amount of twenty-six thousand seven hundred eight USD and eighty-three cents (\$26,708.83). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvi) On 29 March 2012, one thousand five hundred sixty-four (1,564) shares upon receipt of a total subscription price of seven thousand eighty-two GBP and eighteen pence (£7,082.18) (being £4.53 per share) corresponding to an amount of eleven thousand two hundred thirty-four USD and forty-two cents (\$11,234.42). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xvii) On 30 March 2012, six thousand six hundred twenty-five (6,625) shares upon receipt of a total subscription price of nine thousand one hundred GBP and ninety-five pence (£9,100.95) (being £1.37 per share) corresponding to an amount

of fourteen thousand four hundred thirty-six USD and seventy-nine cents (\$14,436.79). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xviii) On 2 April 2012, twelve thousand nine hundred thirty-three (12,933) shares upon receipt of a total subscription price of twenty-three thousand seven hundred forty-five GBP and sixty-six pence (£23,745.66) (being £1.84 per share) corresponding to an amount of thirty-seven thousand six hundred sixty-seven USD and sixty-one cents (\$37,667.61). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xix) On 11 April 2012, six thousand eight hundred seventy-six (6,876) shares upon receipt of a total subscription price of fourteen thousand nine hundred eighteen GBP and forty-seven pence (£14,918.47) (being £2.17 per share) corresponding to an amount of twenty-three thousand six hundred seventy-six USD and thirty-five cents (\$23,676.35). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xx) On 12 April 2012, six hundred twenty-five (625) shares upon receipt of a total subscription price of one thousand three hundred sixty-seven GBP and eighty-four pence (£1,367.84) (being £2.19 per share) corresponding to an amount of two thousand one hundred seventy USD and eighty-three cents (\$2,170.83). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxi) On 13 April 2012, five thousand six hundred twenty-five (5,625) shares upon receipt of a total subscription price of thirteen thousand thirty-five GBP and eighty pence (£13,035.80) (being £2.32 per share) corresponding to an amount of twenty thousand six hundred eighty-eight USD and forty-six cents (\$20,688.46). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxii) On 16 April 2012, three thousand seven hundred fifty (3,750) shares upon receipt of a total subscription price of eight thousand seventy-five GBP and twenty-four pence (£8,075.24) (being £2.15 per share) corresponding to an amount of twelve thousand eight hundred fifteen USD and eighty-one cents (\$12,815.81). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxiii) On 18 April 2012, four thousand sixty-four (4,064) shares upon receipt of a total subscription price of twelve thousand six hundred eighty-seven GBP and eighty-five pence (£12,687.85) (being £3.12 per share) corresponding to an amount of twenty thousand one hundred thirty-six USD dollars and twenty-five cents (\$20,136.25). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxiv) On 20 April 2012, sixteen thousand five hundred sixty-four (16,564) shares upon receipt of a total subscription price of twenty-nine thousand six hundred seven GBP and four pence (£29,607.04) (being £1.79 per share) corresponding to an amount of forty-six thousand nine hundred twenty USD and eighty-two cents (\$46,920.82). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxv) On 24 April 2012, one hundred thirty-one thousand (131,000) shares upon receipt of a total subscription price of two hundred eighty-three thousand one hundred ninety-six GBP and twenty-one pence (£283,196.21) (being £2.16 per share) corresponding to an amount of four hundred forty-eight thousand eight hundred five USD and forty cents (\$448,805.40). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxvi) On 25 April 2012, three thousand seven hundred fifty (3,750) shares upon receipt of a total subscription price of eight thousand GBP and seventy-five pence (£8,000.75) (being £2.13 per share) corresponding to an amount of twelve thousand six hundred seventy-nine USD and forty-eight cents (\$12,679.48). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxvii) On 26 April 2012, eighteen thousand three hundred seventy-five (18,375) shares upon receipt of a total subscription price of forty-four thousand one hundred ten GBP and fifty-one pence (£44,110.51) (being £2.40 per share) corresponding to an amount of seventy-one thousand one hundred twenty-three USD and four cents (\$71,123.04). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxviii) On 30 April 2012, one thousand five hundred sixty-four (1,564) shares upon receipt of a total subscription price of four thousand two hundred seventy-four GBP and forty-four pence (£4,274.44) (being £2.73 per share) corresponding to an amount of six thousand eight hundred ninety-two USD and three cents (\$6,892.03). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxix) On 1 May 2012, four thousand three hundred seventy-five (4,375) shares upon receipt of a total subscription price of six thousand one hundred thirty-one GBP and thirty-one pence (£6,131.31) (being £1.40 per share) corresponding

to an amount of nine thousand eight hundred eighty-six USD and two cents (\$9,886.02). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxx) On 2 May 2012, five thousand six hundred twenty-six (5,626) shares upon receipt of a total subscription price of twelve thousand ninety GBP and thirty-nine pence (£12,090.39) (being £2.15 per share) corresponding to an amount of nineteen thousand four hundred ninety-four USD and thirty-four cents (\$19,494.34). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxii) On 9 May 2012, two thousand five hundred sixty-two (2,562) shares upon receipt of a total subscription price of two thousand eight hundred fifty GBP and eighty-nine pence (£2,850.89) (being £1.11 per share) corresponding to an amount of four thousand five hundred eighty-one USD and ninety-five cents (\$4,581.95). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxii) On 11 May 2012, one thousand eight hundred seventy-five (1,875) shares upon receipt of a total subscription price of eight thousand three hundred thirty-three GBP and eighteen pence (£8,333.18) (being £4.44 per share) corresponding to an amount of thirteen thousand three hundred ninety-three USD and nine cents (\$13,393.09). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxiii) On 16 May 2012, five thousand (5,000) shares upon receipt of a total subscription price of ten thousand nine hundred seventy-three GBP and forty-eight pence (£10,973.48) (being £2.19 per share) corresponding to an amount of seventeen thousand seven hundred seventy-two USD and three cents (\$17,772.03). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxiv) On 17 May 2012, one thousand eight hundred seventy-five (1,875) shares upon receipt of a total subscription price of seven hundred fifty-nine GBP and eleven pence (£759.11) (being £0.40 per share) corresponding to an amount of one thousand two hundred twenty-five USD and ninety-five cents (\$1,225.95). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxv) On 18 May 2012, three thousand one hundred twenty-five (3,125) shares upon receipt of a total subscription price of three thousand three hundred thirty-two GBP and eighty-nine pence (£3,332.89) (being £1.07 per share) corresponding to an amount of five thousand four hundred twelve USD and forty-four cents (\$5,412.44). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(xxxvi) On 8 June 2012, one thousand two hundred fifty (1,250) shares upon receipt of a total subscription price of two thousand two hundred ninety-three GBP and forty-one pence (£2,293.41) (being £1.83 per share) corresponding to an amount of four thousand five hundred forty USD and sixteen cents (\$4,540.16). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

Employees' settlement - Cash contribution

(i) On 11 June 2012, two million eight hundred four thousand four hundred eighty-nine (2,804,489) shares upon receipt of a total subscription price of three million nine hundred ninety-nine thousand eleven GBP and fifty-one pence (£3,999,011.51) (being £1.43 per share) corresponding to an amount of six million one hundred ninety-nine thousand fifty-six USD and seventy-one cents (\$6,199,056.71). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

(ii) On 29 June 2012, forty-four thousand seven hundred forty-three (44,743) shares upon receipt of a total subscription price of fifty-seven thousand nine hundred sixty-four GBP and seventy-six pence (£57,964.76) (being £1.30 per share) corresponding to an amount of ninety-one thousand ninety-six USD and fifty-nine cents (\$91,096.59). An amount equivalent to the nominal value of the shares so issued (being zero point twelve USD (\$0.12) per share) was allocated to the issued share capital and the remainder to the share premium account.

Evidence of payment to the Company of such contributions in cash of a total amount of ten million six hundred six thousand six hundred sixty-three USD and sixty-one cents (\$10,606,663.61) was shown to the notary.

(IV) Further to the above, the issued share capital of the company has been increased from its current amount of twelve million six hundred seventy seven thousand twenty eight USD and sixty cents (\$12,677,028.60) USD to thirteen million two hundred sixty-eight thousand nineteen USD and ninety-six cents (\$13,268,019.96) by the issue of four million nine hundred twenty-four thousand nine hundred twenty-eight (4,924,928) new shares. An amount of five hundred thousand nine hundred ninety-one USD and thirty-six cents (\$590,991.36) has been allocated to the share capital account and an amount of ten million fifteen thousand six hundred seventy-two USD and twenty-five cents (\$10,015,672.25) has been allocated to the share premium account of the Company.

(V) As a result of the preceding increases of the share capital, it was resolved and decided to consequentially amend the Articles by amending article 5 for the new issued share capital, the number of Shares and the number of shares under article 5.4.1 so as to read as follows:

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued capital of the Company is set at thirteen million two hundred sixty-eight thousand nineteen USD and ninety-six cents (\$13,268,019.96) represented by one hundred ten million five hundred sixty-six thousand eight hundred thirty-three (110,566,833) shares with a nominal value of zero point twelve USD (\$0.12) each, all of said shares being fully paid.

5.2 The authorised capital (including the issued share capital) of the Company is set at twenty four million USD (\$24,000,000) represented by two hundred million (200,000,000) Shares. The authorised and un-issued share capital shall and the authorisation to issue Shares thereunder is valid for a period starting on the date of the extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company providing for the authorised share capital and such authorisation and ending five (5) years after the date of publication of the minutes of such extraordinary General Meeting of Shareholders of the Company in the Mémorial (unless amended, extended or renewed by the General Meeting of Shareholders). Any pre-emptive subscription rights for issues of Shares against cash as provided under Luxembourg Company Law have been waived and the Board has been authorised to proceed to issue Shares within the authorised share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Board of Directors or its delegate(s) while waiving, suppressing or limiting any pre-emptive subscription rights as provided for under the Company Law in the case of issues of shares within the authorised share capital, for a period starting on the day of the extraordinary general meeting of shareholders recording such authorisation and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the deed recording the minutes of said general meeting in the Mémorial.

5.3. Notwithstanding the amount of the authorized share capital and the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights provided for by the Company Law under article 5.2 above, the Board may not, unless it receives a further authorization by an ordinary General Meeting of Shareholders passed at the simple majority of the votes casts, issue Shares in an amount representing more than to one-third (1/3) of the issued Share capital under the authorized Share capital over a period ending on the fifth anniversary of the authorization.

5.4. Notwithstanding the authorization to the Board of Directors to suppress, limit or waive any pre-emptive subscription rights by the Company Law under article 5.2 above, existing Shareholders have a preferential subscription right for any issues of Shares against cash by the Board under the authorised share capital except for:

5.4.1. the issue of zero share (and options, rights convertible into shares, or similar instruments convertible or exchangeable into shares) issued pursuant to or in relation with the share option plans and employee equity incentive plans in existence on the date of the general meeting (such maximum number of shares to be automatically adapted in case the number of shares to which the options or other instruments give right to subscribe to, changes pursuant to the provisions of such plans);

5.4.2. The issue of a number of shares equal to 5% of the issued share capital shares within a one year period provided that no more than a number of shares equal to 7.5% of the issued share capital may be issued hereunder on a three year rolling period;

5.4.3. Any issue of rights, open offer or other offer (and issue of shares thereupon) where the board may at its discretion exclude preferential subscription rights of the existing shareholders in order to deal with fractional entitlements, legal or regulatory problems or difficulties or the requirements of any regulatory body or stock exchange or in relation to any practical problems or difficulties in any overseas territory; and

5.5. Any issue of shares within the authorized share capital must be recorded by notarial deed and this Article 5 must be amended accordingly.

5.6. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.7. The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.8. The Company shall not issue fractional Shares. The Board of Directors shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of script in lieu of any fraction of a share.

5.9. The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by law. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 5.000.-.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte que précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Me Mathilde Lattard, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire spécial du conseil d'administration (le «Conseil») de GlobeOp Financial Services S.A. (la «Société») ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74304, en vertu (i) d'une décision du Conseil en date du 12 juin 2007 (enregistrée avec le constat d'augmentation de capital de la Société daté du 5 décembre 2007), et (ii) une procuration datée du 9 octobre 2012 donnant pouvoir à Me Mathilde Lattard aux fins d'enregistrer les différentes décisions prises par les délégués du conseil statuant sur l'émission de nouvelles actions (la «Procurator»), (dont une copie après avoir été paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci).

La Société a été constituée suivant acte reçu par Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 22 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 374 du 24 mai 2000.

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné le 19 mars 2012, publié au Mémorial n° 1072 du 26 avril 2012.

Le comparant, agissant ès-qualité, a prié le notaire d'acter ce qui suit:

En vertu des décisions prises, les pouvoirs délégués par le conseil d'administration de la Société et les décisions des délégués, telles qu'exposées dans la Procurator, il a été noté que:

Les termes en majuscules employés dans le présent constat auront la signification qui leur est attribuée dans les Statuts:

Le comparant, agissant ès-qualité, a prié le notaire d'acter ce qui suit:

(I) L'article 5 des Statuts prévoit ce qui suit:

«[...]

5.2. Le capital autorisé (y compris le capital social émis) de la Société est fixé à vingt-quatre millions USD (\$ 24.000.000), représenté par deux cent millions (200.000.000) d'Actions. Le capital social autorisé, mais non émis, et l'autorisation d'émettre des Actions dans les limites de celui-ci seront valables pour une période commençant à la date de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société prévoyant le capital social autorisé et ladite autorisation et se terminant cinq (5) années à partir de la date de publication dans le Mémorial du procès-verbal de ladite Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société (sauf modification, extension ou renouvellement par l'Assemblée Générale des Actionnaires). Il a été renoncé à tout droit de souscription préférentiel quant à l'émission d'Actions contre espèces, tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, et le Conseil a été autorisé à procéder à l'émission d'Actions dans les limites du capital social autorisé contre des apports en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de primes ou réserves disponibles ou autrement, conformément aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration ou son(s) délégué(s) tout en renonçant, supprimant ou limitant tout droit de souscription préférentiel tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises en cas d'émissions d'actions dans les limites du capital social autorisé, pour une période commençant le jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prenant acte de cette autorisation et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de publication de l'acte contenant le procès-verbal de cette assemblée dans le Mémorial.

5.3 Nonobstant le montant du capital social autorisé et l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, accordée au Conseil d'Administration à supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, le Conseil ne peut pas, à moins qu'il ne reçoive une autre autorisation d'une Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires, approuvée à la majorité simple des votes exprimés, émettre des Actions pour un montant représentant plus d'un tiers (1/3) du capital social émis dans les limites du capital autorisé pour une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de l'autorisation.

5.4 Nonobstant l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, accordée au Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, les Ac-

tionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel pour toute émission d'Actions contre espèces par le Conseil dans les limites du capital autorisé, à l'exception de:

5.4.1 l'émission de 19.203.853 actions (et options, droits convertibles en actions, ou instruments similaires convertibles ou échangeables en actions) émis conformément à ou en relation avec des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'encouragement des employés dans le capital social existant à la date de l'assemblée générale (ce nombre maximum d'actions devant être automatiquement adapté au cas où le nombre d'actions à la souscription desquelles les options ou autres instruments donnent droit, change selon les dispositions desdits plans);

5.4.2 l'émission d'un nombre d'actions égal à 5% du capital social émis pendant une période d'un an, à condition qu'un nombre maximal égal à 7,5% du capital social émis ne puisse être émis dans les limites de celui-ci pendant une période prolongée de trois ans;

5.4.3 toute émission de droits, offre ouverte ou autre offre (et émission d'actions à cet égard) en vertu desquelles le conseil peut exclure, à sa discrétion, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants afin de régler des droits aux fractions, des problèmes ou difficultés réglementaires ou juridiques ou des exigences de toute entité de réglementation ou bourse ou en relation avec des problèmes ou difficultés d'ordre pratique sur tout territoire d'outre-mer; et

5.5 Toute émission d'actions dans les limites du capital autorisé doit être constatée par un acte notarié et le présent article 5 doit être modifié en conséquence.

5.6 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux exigences de quorum et de majorité fixées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour modifier les présents Statuts.

[...]».

(II) La Société possède un capital social autorisé de vingt-quatre millions de dollars US (\$24.000.000). En vertu des Statuts, le Conseil a été autorisé à émettre des actions dans les limites du capital social de la Société, y compris en vertu de l'exercice des options de souscription d'actions de la Société.

(III) En vertu des pouvoirs susmentionnés et de la Procuration, la Société a augmenté le capital social émis comme suit:

Exercice des Options d'Achat d'Actions - Apports en espèces

(i) Le 30 décembre 2011, six mille (6.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription s'élevant à quatre mille vingt USD (\$4.020) (à savoir \$0,67 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(ii) Le 13 janvier 2012, dix mille (10.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de six mille sept cents USD (\$6.700) (à savoir \$0,67 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(iii) Le 16 janvier 2012, cinquante mille (50.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trente-trois mille cinq cents USD (\$33.500) (à savoir \$0,67 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(iv) Le 16 janvier 2012, deux cent mille (200.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux cent douze mille USD (\$212.000) (à savoir \$1,06 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(v) Le 31 janvier 2012, dix mille (10.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trente-six mille USD (\$36.000) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(vi) Le 10 février 2012, trente mille (30.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt mille cent USD (\$20.100) (à savoir \$0,67 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(vii) Le 10 février 2012, cent dix mille six cent trente-cinq (110.635) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent dix-sept mille deux cent soixante-treize USD (\$117.273) (à savoir \$1,06 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(viii) Le 10 février 2012, deux mille cinq cents (2.500) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de sept mille USD (\$7.000) (à savoir \$2,80 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(ix) Le 15 février 2012, cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-six (599.436) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de six cent trente-cinq mille quatre cent deux USD et seize cents (\$635.402,16) (à savoir \$1,06 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(x) Le 21 février 2012, trente-cinq mille (35.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-trois mille quatre cent cinquante USD (\$23.450) (à savoir \$0,67 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xi) Le 27 février 2012, quarante mille (40.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent quatorze mille sept cents USD (\$114.700) (à savoir \$0,67 pour 10.000 actions et \$3,60 pour 30.000 actions par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xii) Le 2 mars 2012, dix-sept mille vingt-trois (17.023) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trente mille quatre cent quatre-vingt-quatorze GBP et vingt-quatre pence (£30.494,24) (à savoir £1,79 par action) correspondant à un montant de quarante-huit mille quatre cent quarante-deux USD (\$48.442). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) et un montant total de deux mille quarante-deux USD et soixante-seize cents (\$2.042,76) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission s'élevant à quarante-six mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf USD et vingt-quatre cents (\$46.399,24) au compte de prime d'émission.

(xiii) Le 9 mars 2012, cinquante-cinq mille (55.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent cinquante-quatre mille cinquante USD (\$154.050) (à savoir \$0,67 pour 15.000 actions et \$3,60 pour 40.000 actions). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xiv) Le 20 mars 2012, trente mille cinq cents (30.500) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent neuf mille huit cents USD (\$109.800) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xv) Le 5 avril 2012, deux mille cinq cents (2.500) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de neuf mille USD (\$9.000) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xvi) Le 5 avril 2012, deux mille cinq cents (2.500) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de six mille USD (\$6.000) (à savoir \$2,40 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xvii) Le 4 mai 2012, six mille (6.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt et un mille six cents USD (\$21.600) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xviii) Le 9 mai 2012, six mille cinq cents (6.500) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-trois mille quatre cents USD (\$23.400) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xix) Le 22 mai 2012, neuf mille (9.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trente-deux mille quatre cents USD (\$32.400) (à savoir \$3,60 par action). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

Emission d'actions - Apports en numéraire

(i) Le 7 mars 2012, cent deux mille neuf cent vingt-deux (102.922) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux cent six mille six cent quatre-vingt trois GBP et quarante-deux pence (£206.683,42) (à savoir £2.01 par action) correspondant à un montant de trois cent vingt-huit mille trois cent vingt-neuf USD et cinquante cents (\$328.329,50). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(ii) Le 8 mars 2012, cent douze mille neuf cent dix (112.910) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux cent vingt-et-un mille six cent quatre-vingt-dix-neuf GBP et trente-deux pence (£221.699,32) (à savoir £1,96 par action) correspondant à un montant de trois cent cinquante-et-un mille quatre cent un USD et soixante-huit cents (\$351.401,68). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(iii) Le 9 mars 2012, quatre-vingt-huit mille quarante-quatre (88.044) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent soixante-dix-sept mille quarante-huit GBP et cinquante-deux pence (£177.048,52) (à savoir £2.01 par action) correspondant à un montant de deux cent quatre-vingt mille six cent vingt-huit USD et cinquante cents (\$280.628,50). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(iv) Le 12 mars 2012, quarante-deux mille sept cent cinquante-trois (42.753) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-quinze GBP et soixante-neuf pence (£75.295,69) (à savoir £1,76 par action) correspondant à un montant de cent dix-neuf mille trois cent quarante-six USD et quarante-sept

cents (\$119.346,47). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(v) Le 13 mars 2012, quarante mille trois cent soixante-quinze (40.375) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de soixante et onze mille huit cent dix-neuf GBP et quatre-vingt-trois pence (£71.819,83) (à savoir £1,78 par action) correspondant à un montant de cent treize mille huit cent trente-sept USD et onze cents (\$113.837,11). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(vi) Le 14 mars 2012, cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-seize (124.396) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux cent cinquante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix GBP et quatre-vingt-cinq pence (£254.490,85) (à savoir £2,05 par action) correspondant à un montant de quatre cent trois mille trois cent soixante-dix-sept USD et quarante-huit cents (\$403.377,48). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(vii) Le 15 mars 2012, seize mille huit cent soixante-seize (16.876) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de quarante mille quatre-vingt-douze GBP et trente-sept pence (£40.092,37) (à savoir £2,38) correspondant à un montant de soixante-deux mille six cent quatre-vingt USD et quarante et un cents (\$62.680,41). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(viii) Le 16 mars 2012, vingt-huit mille trois cent vingt-six (28.326) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de quarante-quatre mille neuf cent soixante-quatre GBP et dix-huit pence (£44.964,18) (à savoir £1,59 par action) correspondant à un montant de soixante-dix mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit USD et quatre-vingt-sept cents (\$70.498,87). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(ix) Le 19 mars 2012, onze mille deux cent cinquante-quatre (11.254) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre GBP et deux pence (£24.924,02) (à savoir £2,21 par action) correspondant à un montant de trente-neuf mille soixante-dix-huit USD et onze cents (\$39.078,11). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(x) Le 20 mars 2012, seize mille cent vingt-neuf (16.129) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-cinq mille trois cent soixante-et-un GBP et treize pence (£25.361,13) (à savoir £1,57 par action) correspondant à un montant de trente-neuf mille sept cent soixante-trois USD et quarante-cinq cents (\$39.763,45). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xi) Le 21 mars 2012, six mille quatre-vingt-deux (6.082) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de treize mille quatre cent quatre-vingt-huit GBP et neuf pence (£13.488,09) (à savoir £2,22 par action) correspondant à un montant de vingt-et-un mille cent quarante-sept USD et quatre-vingt-quatre cents (\$21.147,84). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xii) Le 22 mars 2012, neuf mille soixante-trois (9.063) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de sept mille six cent soixante-dix-sept GBP et soixante-deux pence (£7.677,62) (à savoir £0,85 par action) correspondant à un montant de douze mille cent cinquante-cinq USD et quatre-vingt trois cents (\$12.155,83). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xiii) Le 23 mars 2012, neuf mille deux cent cinquante-cinq (9.255) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de seize mille huit cent quatre-vingt GBP et cinquante pence (£16.880,50) (à savoir £1,82 par action) correspondant à un montant de vingt-six mille sept cent vingt-six USD et cinquante-sept cents (\$26.726,57). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xiv) Le 27 mars 2012, quatre cents (400) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cent soixante-trois GBP et soixante-treize pence (£163,73) (à savoir £0,41 par action) correspondant à un montant de deux cent cinquante-neuf USD et vingt-trois cents (\$259,23). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xv) Le 28 mars 2012, cinq mille trois cent quatorze (5.314) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de seize mille huit cent soixante-neuf GBP et trente pence (£16.869,30) (à savoir £3,17 par action) correspondant à un montant de vingt-six mille sept cent huit USD et quatre-vingt-trois cents (\$26.708,83). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xvi) Le 29 mars 2012, mille cinq cent soixante-quatre (1.564) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de sept mille quatre-vingt-deux GBP et dix-huit pence (£7.082,18) (à savoir £4,53 par action) correspondant à un montant de onze mille deux cent trente-quatre USD et quarante-deux cents (\$11.234,42). Un montant équivalent à

la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xvii) Le 30 mars 2012, six mille six cent vingt-cinq (6.625) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de neuf mille cent GBP et quatre-vingt-quinze pence (£9.100,95) (à savoir £1,37 par action) correspondant à un montant de quatorze mille quatre cent trente-six USD et soixante-dix-neuf cents (\$14.436,79). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xviii) Le 2 avril 2012, douze mille neuf cent trente-trois (12.933) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-trois mille sept cent quarante-cinq GBP et soixante-six pence (£23.745,66) (à savoir £1,84 par action) correspondant à un montant de trente-sept mille six cent soixante-sept USD et soixante-et-un cents (\$37.667,61). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xix) Le 11 avril 2012, six mille huit cent soixante-seize (6.876) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de quatorze mille neuf cent dix-huit GBP et quarante-sept pence (£14.918,47) (à savoir £2,17 par action) correspondant à un montant de vingt-trois mille six cent soixante-seize USD et trente-cinq cents (\$23.676,35). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xx) Le 12 avril 2012, six cent vingt-cinq (625) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de mille trois cent soixante-sept GBP et quatre-vingt-quatre pence (£1.367,84) (à savoir £2,19 par action) correspondant à un montant de deux mille cent soixante-dix USD et quatre-vingt-trois cents (\$2.170,83). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxi) Le 13 avril 2012, cinq mille six cent vingt-cinq (5.625) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de treize mille trente-cinq GBP et quatre-vingt pence (£13.035,80) (à savoir £2,32 par action) correspondant à un montant de vingt mille six cent quatre-vingt-huit USD et quarante-six cents (\$20.688,46). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxii) Le 16 avril 2012, trois mille sept cent cinquante (3.750) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de huit mille soixante-quinze GBP et vingt-quatre pence (£8.075,24) (à savoir £2,15 par action) correspondant à un montant de douze mille huit cent quinze USD et quatre-vingt et un cents (\$12.815,81). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxiii) Le 18 avril 2012, quatre mille soixante-quatre (4.064) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de douze mille six cent quatre-vingt-sept GBP et quatre-vingt-cinq pence (£12.687,85) (à savoir £3,12 par action) correspondant à un montant de vingt mille cent trente-six USD et vingt-cinq cents (\$20.136,25). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxiv) Le 20 avril 2012, seize mille cinq cent soixante-quatre (16.564) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de vingt-neuf mille six cent sept GBP et quatre pence (£29.607,04) (à savoir £1,79 par action) correspondant à un montant de quarante-six mille neuf cent vingt USD et quatre-vingt-deux cents (\$46.920,82). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxv) Le 24 avril 2012, cent trente et un mille (131.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux cent quatre-vingt-trois mille cent quatre-vingt-seize GBP et vingt-et-un pence (£283.196,21) (à savoir £2,16 par action) correspondant à un montant de quatre cent quarante-huit mille huit cent cinq USD et quarante cents (\$448.805,40). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxvi) Le 25 avril 2012, trois mille sept cent cinquante (3.750) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de huit mille GBP et soixante-quinze pence (£8.000,75) (à savoir £2,13 par action) correspondant à un montant de douze mille six cent soixante-dix-neuf USD et quarante-huit cents (\$12.679,48). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxvii) Le 26 avril 2012, dix-huit mille trois cent soixante-quinze (18.375) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de quarante-quatre mille cent dix GBP et cinquante et un pence (£44.110,51) (à savoir £2,40 par action) correspondant à un montant de soixante-et-onze mille cent vingt-trois USD et quatre cents (\$71.123,04). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxviii) Le 30 avril 2012, mille cinq cent soixante-quatre (1.564) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de quatre mille deux cent soixante-quatorze GBP et quarante-quatre pence (£4.274,44) (à savoir £2,73 par action) correspondant à six mille huit cent quatre-vingt-douze USD et trois cents (\$6.892,03). Un montant équivalent à

la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxix) Le 1^{er} mai 2012, quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de six mille cent trente-et-un GBP et trente et un pence (£6.131,31) (à savoir £1,40 par action) correspondant à un montant de neuf mille huit cent quatre-vingt-six USD et deux cents (\$9.886,02). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxx) Le 2 mai 2012, cinq mille six cent vingt-six (5.626) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de douze mille quatre-vingt-dix GBP et trente-neuf pence (£12.090,39) (à savoir £2,15 par action) correspondant à un montant de dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatorze USD et trente-quatre cents (\$19.494,34). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxii) Le 9 mai 2012, deux mille cinq cent soixante-deux (2.562) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux mille huit cent cinquante GBP et quatre-vingt-neuf pence (£2.850,89) (à savoir £1,11 par action) correspondant à un montant de quatre mille cinq cent quatre-vingt-un USD et quatre-vingt-quinze cents (\$4.581,95). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxiii) Le 11 mai 2012, mille huit cent soixante-quinze (1.875) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de huit mille trois cent trente-trois GBP et dix-huit pence (£8.333,18) (à savoir £4,44 par action) correspondant à un montant de treize mille trois cent quatre-vingt-treize USD et neuf cents (\$13.393,09). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxiv) Le 16 mai 2012, cinq mille (5.000) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de dix mille neuf cent soixante-treize GBP et quarante-huit pence (£10.973,48) (à savoir £2,19 par action) correspondant à un montant de dix-sept mille sept cent soixante-douze USD et trois cents (\$17.772,03). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxv) Le 17 mai 2012, mille huit cent soixante-quinze (1.875) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de sept cent cinquante-neuf GBP et onze pence (£759,11) (à savoir £0,40 par action) correspondant à un montant de mille deux cent vingt-cinq USD et quatre-vingt-quinze cents (\$1.225,95). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxvi) Le 18 mai 2012, trois mille cent vingt-cinq (3.125) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trois mille trois cent trente-deux GBP et quatre-vingt-neuf pence (£3.332,89) (à savoir £1,07 par action) correspondant à un montant de cinq mille quatre cent douze USD et quarante-quatre cents (\$5.412,44). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(xxxvii) Le 8 juin 2012, mille deux cent cinquante (1.250) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de deux mille deux cent quatre-vingt-treize GBP et quarante et un pence (£2.293,41) (à savoir £1,83 par action) correspondant à un montant de quatre mille cinq cent quarante USD et seize cents (\$4.540,16). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

Règlement des employés - Apports en espèces

(i) Le 11 juin 2012, deux millions huit cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-neuf (2.804.489) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille onze GBP et cinquante et un pence (£3.999.011,51) (à savoir £1,43 par action) correspondant à un montant de six millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante-six USD et soixante et onze cents (\$6.199.056,71). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

(ii) Le 29 juin 2012, quarante-quatre mille sept cent quarante-trois (44.743) actions moyennant réception d'un prix total de souscription de cinquante-sept mille neuf cent soixante-quatre GBP et soixante-seize pence (£57.964,76) (à savoir £1,30 par action) correspondant à un montant de quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-seize USD et cinquante-neuf cents (\$91.096,59). Un montant équivalent à la valeur nominale des actions ainsi émises (à savoir douze cents USD (\$0,12) par action) a été imputé au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission.

Preuve du paiement de la Société desdits apports en espèces d'un montant total de dix millions six cent six mille six cent soixante-trois USD et soixante et un cents (\$10.606.663,61) a été montrée au notaire.

(IV) À la suite de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté afin de le porter de son montant actuel de douze millions six cent soixante-dix-sept mille vingt-huit USD et soixante cents (\$12.677.028,60) à treize millions deux cent soixante-huit mille dix-neuf USD et quatre-vingt-seize cents (\$13.268.019,96) par l'émission de quatre millions

neuf cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-huit (4.924.928) nouvelles actions. Un montant de cinq cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-onze USD et trente-six cents (\$590.991,36) a été alloué au compte de capital social et un montant de dix millions quinze mille six cent soixante-douze USD et vingt-cinq cents (\$10.015.672,25) a été alloué au compte de prime d'émission de la Société.

(V) En conséquence des précédentes augmentations du capital social, il a été décidé de modifier les Statuts par la modification de l'article 5 en ce qui concerne le nouveau capital social émis, le nombre d'Actions et le nombre d'actions sous point 5.4.1 aux fins de se lire comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à treize millions deux cent soixante-huit mille dix-neuf USD et quatre-vingt-seize cents (\$13.268.019,96) représenté par cent dix millions cinq cent soixante-six mille huit cent trente-trois (110.566.833) actions d'une valeur nominale de douze cents USD (\$0,12) chacune, toutes lesdites Actions ayant été entièrement libérées.

5.2 Le capital autorisé (y compris le capital social émis) de la Société est fixé à vingt-quatre millions USD (\$ 24.000.000), représenté par deux cent millions (200.000.000) d'Actions. Le capital social autorisé, mais non émis, et l'autorisation d'émettre des Actions dans les limites de celui-ci seront valables pour une période commençant à la date de l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société prévoyant le capital social autorisé et ladite autorisation et se terminant cinq (5) années à partir de la date de publication dans le Mémorial du procès-verbal de ladite Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la Société (sauf modification, extension ou renouvellement par l'Assemblée Générale des Actionnaires). Il a été renoncé à tout droit de souscription préférentiel quant à l'émission d'Actions contre espèces, tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, et le Conseil a été autorisé à procéder à l'émission d'Actions dans les limites du capital social autorisé contre des apports en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de primes ou réserves disponibles ou autrement, conformément aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) tout en renonçant, supprimant ou limitant tout droit de souscription préférentiel tel que prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises en cas d'émissions d'actions dans les limites du capital social autorisé, pour une période commençant le jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prenant acte de cette autorisation et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de publication de l'acte contenant le procès-verbal de cette assemblée dans le Mémorial.

5.3 Nonobstant le montant du capital social autorisé et l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, accordée au Conseil d'Administration à supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, le Conseil ne peut pas, à moins qu'il ne reçoive une autre autorisation d'une Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires, approuvée à la majorité simple des votes exprimés, émettre des Actions pour un montant représentant plus d'un tiers (1/3) du capital social émis dans les limites du capital autorisé pour une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de l'autorisation.

5.4 Nonobstant l'autorisation, en vertu de l'article 5.2 ci-dessus, accordée au Conseil d'Administration de supprimer, limiter ou renoncer à tout droit de souscription préférentiel prévu par le Droit des Sociétés Luxembourgeoises, les Actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel pour toute émission d'Actions contre espèces par le Conseil dans les limites du capital autorisé, à l'exception de:

5.4.1 l'émission de zéro action (et options, droits convertibles en actions, ou instruments similaires convertibles ou échangeables en actions) émis conformément à ou en relation avec des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'encouragement des employés dans le capital social existant à la date de l'assemblée générale (ce nombre maximum d'actions devant être automatiquement adapté au cas où le nombre d'actions à la souscription desquelles les options ou autres instruments donnent droit, change selon les dispositions desdits plans);

5.4.2 l'émission d'un nombre d'actions égal à 5% du capital social émis pendant une période d'un an, à condition qu'un nombre maximal égal à 7,5% du capital social émis ne puisse être émis dans les limites de celui-ci pendant une période prolongée de trois ans;

5.4.3 toute émission de droits, offre ouverte ou autre offre (et émission d'actions à cet égard) en vertu desquelles le conseil peut exclure, à sa discrétion, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants afin de régler des droits aux fractions, des problèmes ou difficultés réglementaires ou juridiques ou des exigences de toute entité de réglementation ou bourse ou en relation avec des problèmes ou difficultés d'ordre pratique sur tout territoire d'outre-mer; et

5.5 Toute émission d'actions dans les limites du capital autorisé doit être constatée par un acte notarié et le présent article 5 doit être modifié en conséquence.

5.6 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux exigences de quorum et de majorité fixées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour modifier les présents Statuts.

5.7 La Société ou ses filiales peuvent procéder à l'achat ou au rachat de ses propres Actions et peut détenir des Actions en trésorerie, à chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.8 La Société ne peut émettre des fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration sera autorisé à prévoir à sa discrétion le paiement en numéraire ou l'émission de certificats en remplacement d'une fraction d'action.

5.9 Les droits et obligations attachés aux Actions seront identiques, sauf dans la mesure permise par les Statuts ou la loi. En plus du capital émis, un compte de prime d'émission peut être créé dans lequel pourra être transférée toute prime payée sur une action en plus de sa valeur nominale. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour prévoir le paiement de toute Action que la Société peut racheter à ses Actionnaires, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires dans la forme d'un dividende ou pour allouer des fonds à la réserve légale.»

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à EUR 5.000.-.

Après lecture faite au comparant, qui a demandé de rédiger le présent acte en langue anglaise, ladite personne a signé le présent acte original ensemble avec nous, notaire, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais est suivie d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui est connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: LATTARD M., Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15/10/2012. Relation: EAC/2012/13530. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134446/846.

(120177809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Gensford S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 172.018.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fifth of October.

Before Us Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

LTA Investments Inc., with registered office at Arango/Orillac Building, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, registered with the Panamanian Trade and Corporation Register under number 521268, here represented by Ms. Peggy Simon, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on October 5, 2012.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "Gensford S.á r.l."

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares without nominal value.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law.

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2013.

Subscription - Payment

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by LTA Investments Inc., prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand one hundred Euro (€ 1.100.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of manager at one (1).
2. Appoint the following person as Company's manager:
 - Mr. Marcel Stephany, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on September 4th, 1951, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the manager's mandate is unlimited.
3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le cinq octobre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

LTA Investments Inc., ayant son siège social à Arango/Orillac Building, East 54th Street, Panama, République de Panama, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Panama sous le numéro 521268,

Représentée par Madame Peggy Simon, ayant son adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 octobre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Gensford S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sans valeur nominale.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres. Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition.

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Toutes les douze mille cinq cents (12,500) parts sociales ont été souscrites par LTA Investments Inc., préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent Euros (€ 1.100.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérant à un (1).
 2. Nommer la personne suivante en tant que gérant de la Société:
 - Monsieur Marcel Stephany, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 4 septembre 1951, résidant professionnellement au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.
- La durée du mandat du gérant est illimitée.
3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 9 octobre 2012. Relation: ECH/2012/1708. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134439/484.

(120177788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 58.649.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg en date du 11 octobre 2012, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Septième résolution

L'Assemblée prend acte de la démission avec effet immédiat de Monsieur Uberto MOLO en sa qualité d'Administrateur et Président du Conseil, suivant lettre de démission en annexe et décide de nommer en remplacement Madame SILVA BITENCOURT Marcia Cristina, demeurant BRÉSIL - 22793-580 RIO DE JANEIRO, Rua Fala Amendoeira, 575, Condomínio Novo Leblon, Barra da Tijuca, en qualité d'administrateur et Président du Conseil d'Administration, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31.12.2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Pour la société SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER S.A.

BANQUE DE PATRIMOINES PRIVÉS

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2012134756/20.

(120177847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Aetius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 88.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012134225/13.

(120178024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

BlueOrchard Fund S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 135.168.

—
DISSOLUTION

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des actionnaires de la société BLUEORCHARD FUND S.C.A., SICAV-FIS tenue en date du 26 septembre 2012, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans au siège social de la société BlueOrchard Asset Management (Luxembourg) S.A., 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg, a été ordonné.

Pour BLUEORCHARD FUND S.C.A., SICAV-FIS

Société en commandite par actions

Orchard Capital S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012134263/17.

(120178006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Etoile Développement I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 124.558.

L'an deux mil douze, le douze septembre.

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ETOILE DEVELOPPEMENT I SA, avec siège social à L-4761 Pétange, 59 Route de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges D'HUART, de résidence à Pétange, en date du 25 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 740 du 28 avril 2007, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 11 août 2008, suivant acte de Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, Numéro 2278 DU 18 septembre 2008, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 124.558.

L'assemblée est ouverte à 14.10heures sous la présidence de Monsieur John Charles JONES, demeurant à n°1 Courtenay Lodge, BN3 2WF Hove, United Kingdom, qui désigne comme secrétaire Monsieur François GLUECK, demeurant à 59, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, et comme scrutateur Monsieur Pascal WAGNER, demeurant à 59, route de Luxembourg, L-4761 Pétange

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour

1. Suppression de toute référence aux catégories d'administrateurs et par conséquent modification de l'article 4 y afférant,

2. Modification de l'article 6 des statuts afin d'y refléter la modification adoptée ci-avant et par ajout d'un paragraphe,

3. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer toute référence de catégories d'administrateurs dans les statuts et dès lors décide de modifier l'article 4 des statuts de sorte qu'il aura le teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société sera administrée par un conseil d'administration (le Conseil) composé de trois membres au moins, actionnaires ou non de la Société et nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts afin d'y refléter la modification adoptée ci-avant et d'y ajouter un paragraphe. L'article 6 aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** L'assemblée générale et/ou le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs, la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, administrateur délégué (l'Administrateur Délégué), directeur, gérant ou autre agent.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature de l'Administrateur Délégué pour toutes les décisions concernant la gestion journalière de la société et par les signatures conjointes d'au moins deux administrateurs pour toutes les décisions n'entrant pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société.

Les décisions qui n'entrent pas dans la gestion journalière incluent mais ne sont pas limitées à tout contrat excédant un engagement de dépenses de plus de cinquante mille euros (EUR 50.000), tout appel de fonds, toute signature de documents de sûreté, l'ouverture des comptes bancaires, l'acquisition d'actif par l'utilisation de fonds mis à disposition de la Société ou la vente d'actif et tout mouvement de fonds de plus de cinquante mille euros (EUR 50.000) vers des tiers en dehors des sociétés filiales directes ou indirectes de la Société (comprenant notamment les Sociétés Newcoop S.A., Société pour l'Aménagement de la Place de l'Etoile à Luxembourg (en abrégé «SAPEL») S.à r.l., Etoile Promotion G.m.b.H., Etoile Promotions II S.à r.l., Etoile Promotions «A» S. à r.l., Etoile Promotions «B» S.à r.l., Etoile Promotions «F» S.à r.l.) que ce soit par chèque, virement ou retrait d'espèces.

Entrent dans la gestion journalière toutes les opérations courantes de gestion, tout mouvement de fonds des comptes bancaires de la Société à une partie tierce n'excédant pas cinquante mille euros (EUR 50.000) et les mouvement de fonds sans limite de montant vers les comptes des sociétés filiales directes ou indirectes de la Société (comprenant notamment les Sociétés Newcoop S.A., Société pour l'Aménagement de la Place de l'Etoile à Luxembourg (en abrégé «SAPEL») S.à r.l., Etoile Promotion G.m.b.H., Etoile Promotions II S.à r.l., Etoile Promotions «A» S.à r.l., Etoile Promotions «B» S. à r.l., Etoile Promotions «F» S.à r.l.).

Les décisions suivantes exigent une approbation préalable de l'actionnaire majoritaire qui ne pourra déraisonnablement la refuser et tout refus, pour être opposable au Conseil de la société, doit être motivé et justifié:

- la mise en place, l'exercice, ou tout autre moyen permettant toute disposition substantielle, d'une partie ou de la totalité des actifs (notamment immeubles, permis, ou participation dans ses filiales) de la Société ou de ses filiales;

- toute acquisition par la société de tout actif ou intérêt dans toute entité pour une rémunération comprenant des dettes dépassant 500.000 euros ou la vente d'actifs (tels que visés ci-dessus) ayant une valeur de marché dépassant 500.000 euros;

- tout emprunt, émission de titres de dettes ou autres dettes ou tout prêt de la Société ou ses filiales ayant un montant principal dépassant 2.000.000 euros;

- toute transaction à conclure entre la Société et l'un de ses actionnaires, avec une entité qui est directement ou indirectement contrôlée par l'un de ses actionnaires, avec une entité contrôlant directement ou indirectement un de ses actionnaires, ainsi que toute entité directement ou indirectement contrôlée par une entité contrôlant directement ou indirectement un de ses actionnaires."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à neuf cent euros (900.- EUR).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: John Jones, François Gluck, Pascal Wagner, Anja Holtz;

Enregistré à Esch-sur-Alzette, actes civiles, le 13 septembre 2012, sous la relation EAC/2012/11936, reçu 75,- €.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2012.

A. Holtz.

Référence de publication: 2012134883/91.

(120177528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

CIRK SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.
R.C.S. Luxembourg E 4.478.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des associés (clôture de liquidation) de la société "CIRK SCI" (la «Société»), en date du 28 septembre 2012, que la Société, société civile immobilière établie et ayant son siège social au 4, Rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section E sous le numéro 4478, constituée suivant acte notarié du 31 mars 2011 et publié au Mémorial C numéro 1341 du 21 juin 2011; se trouve à partir de la date du 28 septembre 2012 définitivement liquidée, l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 23 décembre 2011 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 144 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés et que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012134318/22.

(120178020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

DSI TWO International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 106.740.

Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012134353/11.

(120177616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Ecowelldone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 172.019.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwoölf, den einunddreißigsten August.

Vor Uns Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Luxemburg (Großherzogtum Luxembourg).

Ist erschienen:

- Petra Magdalena Meyer, Internationale Beraterin für nachhaltige Entwicklung, geboren am 13.01.1960 Twistringen, wohnhaft in Faz. Massarandoba S.n. Povoado Cóbó, Conde-Bahia Brasilien.

Vorbenannte Person ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihr zu gründenden Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung „ECOWELLDONE S.A." gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft wird gegründet für eine unbestimmte Dauer von heute angerechnet. Sie kann frühzeitig aufgelöst werden durch Entscheid der Aktionäre, entscheidend so, wie im Falle einer Statutenänderung.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse militärischer, politischer, ökonomischer oder sozialer Natur die normale Aktivität der Gesellschaft behindern oder bedrohen, so kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg oder sogar ins Ausland verlegt werden und zwar so lange bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck die Abwicklung von kommerziellen, industriellen und finanziellen Geschäften, unter welcher Form auch immer, aller Geschäfte welche sich auf Mobilien- und Immobilienwerte beziehen sowie die Beteiligung an anderen Gesellschaften.

Desweiteren kann sie Gesellschaften an denen sie beteiligt ist, jede Art von Unterstützung gewähren, sei es durch Darlehen, Garantien und Vorschüsse.

Die Gesellschaft kann alle Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben, dieselben verwalten und verwerten.

Die Gesellschaft kann generell alle Tätigkeiten und Geschäfte betreiben welche mittelbar oder unmittelbar mit ihrem Gesellschaftszweck zusammenhängen.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt EINUNDREISSIGTAUSEND EURO (31.000,- €), eingeteilt in HUNDERT (100) Aktien mit einem Nominalwert von je DREIHUNDERTZEHN EURO (310,- €), welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien, je nach Wahl des Eigentümers, sind Inhaberaktien oder lauten auf Namen.

Die Aktien können, auf Wunsch des Besitzers, aus Einzelaktien oder aus Aktienzertifikaten für zwei oder mehr Aktien bestehen.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus drei Personen bestehen muss, welcher aus seinen Reihen einen Vorsitzenden wählt und bei einer Einpersonenaktiengesellschaft aus einem Mitglied bestehen kann. Sie werden ernannt für eine Dauer die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Der Vorsitzende kann auch durch die Generalversammlung ernannt werden.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden zu machen, im Rahmen der Bedingungen und gemäß den Bestimmungen welche durch das Gesetz festgelegt sind.

Der Verwaltungsrat oder die Generalversammlung kann die ganze oder teilweise tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese Geschäftsführung, an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder Agenten übertragen, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet sei es durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die alleinige Unterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieds oder des Verwaltungsratsvorsitzenden oder des alleinigen Verwaltungsratsmitglieds.

Art. 8. Die Gesellschaft wird bei Gericht als Klägerin oder als Beklagte durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch die hierzu speziell bestellte Person rechtsgültig vertreten.

Art. 9. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht.

Sie werden ernannt für eine Dauer, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember.

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am ersten Montag des Monats August jeden Jahres um 10.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 12. Um der Generalversammlung beiwohnen zu können, müssen die Besitzer von Inhaberaktien fünf volle Tage vor dem festgesetzten Datum ihre Aktien hinterlegen. Jeder Aktionär hat das Recht selbst zu wählen oder einen Mandatar zu bestellen. Letzterer muß nicht unbedingt Aktionär sein.

Art. 13. Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Akte, welche die Gesellschaft interessieren zu tätigen oder gutzuheißen. Sie entscheidet über die Zuweisung und über die Aufteilung des Nettogewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Art. 14. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen spätere Änderungen.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2012.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2013.

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden durch den einzigen Aktieninhaber gezeichnet.

Das gezeichnete Kapital wurde bar in einer Höhe von SIEBENTAUSENDSIEBENHUNDERTFÜNFZIG EURO (7.750.- €) eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von SIEBENTAUSENDSIEBENHUNDERTFÜNFZIG EURO (7.750.- €) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Demzufolge bleiben die Aktien Namensaktien bis zur vollständigen Zahlung des Gesellschaftskapitals.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr NEUNHUNDERTFÜNFZIG EURO (950.- €).

Außerordentliche Generalversammlung

Sodann hat der Erschienene in einer außerordentlichen Generalversammlung folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluß

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf einen (1) festgelegt und die der Kommissare auf einen (1).

Zum einzigen Verwaltungsratsmitglied wird ernannt:

- Petra Magdalena Meyer, Internationale Beraterin für nachhaltige Entwicklung, geboren am 13.01.1960 Twistringen, wohnhaft in Faz. Massarandoba S.n. Povoado Cöbö, Conde-Bahia Brasilien.

Zweiter Beschluß

Zum Kommissar wird ernannt:

- Manuel Amadeus Meyer, Thermakulturdiesigner, geboren am 4. Oktober 1987 in Achim, wohnhaft in D-27229 Twistringen, Steller Str. 40.

Dritter Beschluß

Die Mandate des einzigen Verwaltungsratsmitglieds und des Kommissars enden am Tage der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2017 befindet.

Vierter Beschluß

Die Anschrift der Gesellschaft lautet:

L-1840 Luxembourg, 11A, Boulevard Joseph II.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die Anschrift der Gesellschaft abzuändern innerhalb der Gemeinde in der sich der statutarische Gesellschaftssitz befindet.

Fünfter Beschluß

Gemäß den Bestimmungen des Artikels 60 des Gesetzes über die Gesellschaften und Artikel 7 der gegenwärtigen Satzung, ist der Verwaltungsrat ermächtigt unter seinen Mitgliedern ein oder mehrere geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder welche befugt sind die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift zu verpflichten für alles was die tägliche Geschäftsführung anbelangt (administrateur-délégué) zu bezeichnen.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Und nach Vorlesung und Erklärung an den Erschienenen hat derselbe Uns Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: MEYER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41780. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expedition conforme délivrée aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2012.

Référence de publication: 2012134380/121.

(120177821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Etoile Promotions «AB» S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 140.973.

L'an deux mil douze, le douze septembre

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ETOILE PROMOTIONS «AB» SA, avec siège social à L-1449 Luxembourg, 2 rue de l'Eau, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 2191 du 9 septembre 2008, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 140.973."

L'assemblée est ouverte à heures sous la présidence de Monsieur John Charles JONES, demeurant à n°1 Courtenay Lodge, BN3 2WF Hove, United Kingdom, qui désigne comme secrétaire Monsieur François GLUECK, demeurant à et comme scrutateur Monsieur Pascal WAGNER, demeurant à

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour

1. Suppression de toute référence aux catégories d'administrateurs et par conséquent modification de l'article 4 y afférant,

2. Modification de l'article 6 des statuts afin d'y refléter la modification adoptée ci-avant et par ajout d'un paragraphe,

3. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer toute référence de catégories d'administrateurs dans les statuts et dès lors décide de modifier l'article 4 des statuts de sorte qu'il aura le teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société sera administrée par un conseil d'administration (le Conseil) composé de trois membres au moins, actionnaires ou non de la Société et nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts afin d'y refléter la modification adoptée ci-avant et d'y ajouter un paragraphe. L'article 6 aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** L'assemblée générale et/ou le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs, la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, administrateur délégué (l'Administrateur Délégué), directeur, gérant ou autre agent.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature de l'Administrateur Délégué pour toutes les décisions concernant la gestion journalière de la société et par les signatures conjointes d'au moins deux administrateurs pour toutes les décisions n'entrant pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société.

Les décisions qui n'entrent pas dans la gestion journalière incluent mais ne sont pas limitées à tout contrat excédant un engagement de dépenses de plus de cinquante mille euros (EUR 50.000), tout appel de fonds, toute signature de documents de sûreté, l'ouverture des comptes bancaires, l'acquisition d'actif par l'utilisation de fonds mis à disposition de la Société ou la vente d'actif et tout mouvement de fonds de plus de cinquante mille euros (EUR 50.000) vers des tiers en dehors des sociétés filiales directes ou indirectes de la Société.

Entrent dans la gestion journalière toutes les opérations courantes de gestion, tout mouvement de fonds des comptes bancaires de la Société à une partie tierce n'excédant pas cinquante mille euros (EUR 50.000) et les mouvements de fonds sans limite de montant vers les comptes des sociétés filiales directes ou indirectes de la Société.

Les décisions suivantes exigent une approbation préalable de l'actionnaire majoritaire qui ne pourra déraisonnablement la refuser et tout refus, pour être opposable au Conseil de la Société doit être motivé et justifié:

- la mise en place, l'exercice, ou tout autre moyen permettant toute disposition substantielle, d'une partie ou de la totalité des actifs (notamment immeubles, permis, ou participation dans ses filiales) de la Société ou ses filiales;

- toute acquisition par la société de tout actif ou intérêt dans toute entité pour une rémunération comprenant des dettes dépassant 500.000 euros ou la vente d'actifs (tels que visés ci-dessus) ayant une valeur de marché dépassant 500.000 euros;

- tout emprunt, émission de titres de dettes ou autres dettes ou tout prêt de la Société ou ses filiales ayant un montant principal dépassant 2.000.000 euros;

- toute transaction à conclure entre la Société et l'un de ses actionnaires, avec une entité qui est directement ou indirectement contrôlée par l'un de ses actionnaires, avec une entité contrôlant directement ou indirectement un de ses actionnaires, ainsi que toute entité directement ou indirectement contrôlée par une entité contrôlant directement ou indirectement un de ses actionnaires."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à neuf cent euros (900.-EUR)

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: A. HOLTZ; F. GLUECK; P. WAGNER; C. JONES.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11940. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

Pour expédition conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2012.

A. HOLTZ.

Référence de publication: 2012134892/84.

(120177519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

GER 2 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 134.973.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 12 octobre 2012 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2012134466/19.

(120177683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

EM Conseils Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5762 Hassel, 21, rue de Syren.

R.C.S. Luxembourg B 82.686.

EXTRAIT

Les adresses des deux associés de la société, à savoir Messieurs Manuel HACK et Eric DUPHIL sont désormais les suivantes:

- Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

- Monsieur Eric DUPHIL, administrateur de sociétés, 21 rue de Syren, L-5762 Hassel.

L'adresse du gérant, à savoir Monsieur Eric DUPHIL, est désormais la suivante:

- Monsieur Eric DUPHIL, administrateur de sociétés, 21 rue de Syren, L-5762 Hassel.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Pour E.M. CONSEILS SARL

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2012134399/18.

(120178008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Fimalac Participations sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 154.502.

L'an deux mil douze, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Se tient l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Fimalac Participations (la «Société»), société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 154.502, constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentant le 19 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1828 du 7 septembre 2010.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu le 23 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 732 du 20 mars 2012.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Géraldine RODRIGUES, master en finance et fiscalité internationales, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Philippe LAVAL, responsable financier, demeurant professionnellement au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre au lieu du 30 septembre et pour la première fois en 2012, l'exercice social ayant débuté le 1^{er} octobre 2011 prenant fin le 31 décembre 2012.

2. Modification de l'article 25 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« Art. 25. Exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

II) Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou dûment représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Les associés présents ou représentés prennent acte de et approuvent les déclarations faites par le président.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui sont toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre et non plus au 30 septembre, ce pour la première fois en 2012. L'exercice social ayant débuté le 1^{er} octobre 2011 prendra donc fin le 31 décembre 2012.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 25 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 25. Exercice social**

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ huit cents euros (800,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. LENTZ, G. RODRIGUES, J.-P. LAVAL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45076. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134413/64.

(120177630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

FinnAust Mining S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 153.801.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 octobre 2012.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2012134414/11.

(120177504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Adelphi London S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Lucy VI Finance S. à r.l.).

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.555.

In the year two thousand and twelve, on the third day of the month of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BRE/Europe 6NQ S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) of Luxembourg under number B 166.230 (the "Sole Shareholder"),

represented by Cheikh NDIAYE, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 2 October 2012 which shall remain annexed to the present deed after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary,

being the Sole Shareholder of Lucy VI Finance S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company), having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) of Luxembourg under number B 168.555 (the "Company"), incorporated on 27 April 2012 pursuant to a deed of Me Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, who acted in replacement of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1370 of 2 June 2012.

The articles of association of the Company have never been amended.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record as follows:

1. The Sole Shareholder holds all seven hundred and fifty (750) shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

2. The item on which a resolution is to be taken is as follows:

Amendment of Article 4 of the articles of incorporation of the Company so that Article 4 of the articles of association of the Company reads as follows:

"The Company will assume the name of Adelphi London S.à r.l."

Thereafter the following resolution was passed by the Sole Shareholder of the Company:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to amend Article 4 of the articles of incorporation of the Company so that Article 4 of the articles of association of the Company reads as set out in the above agenda.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and German version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Englischen Textes:

Im Jahre zweitausendundzwoölf, am dritten Tage des Monats Oktober.

Vor Uns, dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

BRE/Europe 6NQ S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) unter luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von zwölf tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés (Gesellschafts-und Handelsregister) zu Luxemburg, unter der Nummer B 166.230 (der «Alleinige Gesellschafter»),

hier vertreten durch Me Cheikh NDIAYE, Maître en droit, beruflich wohnhaft in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht ausgestellt am 2 Oktober 2012, welche gegenwärtiger Urkunde beigefügt wird nachdem sie ne varietur durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurde.

Der Alleinige Gesellschafter der Lucy VI Finance S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), mit Gesellschaftssitz in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von fünfzehntausend Britisch Pfund (GBP 15.000,-) eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés (Gesellschafts-und Handelsregister) zu Luxemburg, unter der Nummer B 166.230 (die «Gesellschaft»), gegründet am 27. April 2012 durch eine Urkunde von Me Carlo Wersandt, Notar, mit Amtssitz in Luxemburg, welcher gehandelt hat in Ersetzung von Me Henri Hellinckx, Notar, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial»), Nummer 1370 vom 2. Juni 2012.

Die Satzung der Gesellschaft wurde nie abgeändert.

Der Erschienene gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

1. Der Alleinige Gesellschafter der Gesellschaft besitzt alle sieben hundert fünfzig (750) Gesellschaftsanteile welche von der Gesellschaft ausgegeben wurden, so dass das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist und wirksam über alle Punkte der Tagesordnung entschieden werden konnte.

2. Der Punkt für welche einen Beschluss getroffen werden soll ist der folgende:

Abänderung von Artikel 4 der Satzung der Gesellschaft so dass Artikel 4 der Satzung der Gesellschaft folgenden Wortlaut hat:

"Die Gesellschaft führt die Bezeichnung "Adelphi London S.à r.l."".

Danach wurde der folgende Beschluss vom Alleinigen Gesellschafter getroffen:

Alleiniger Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter hat beschlossen Artikel 4 der Satzung der Gesellschaft abzuändern so dass Artikel 4 der Satzung der Gesellschaft den Wortlaut hat wie in der Tagesordnung beschrieben.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Partei, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem amtierenden Notar diese Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: C. NDIAYE und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47749. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG – Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 16. Oktober 2012.

Référence de publication: 2012134548/87.

(120177959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Foam Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 119.839.

Les comptes annuels consolidés de la société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012134415/12.

(120177848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Franklin Templeton Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134419/10.

(120177484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Falcon Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Référence de publication: 2012134422/10.

(120177664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

GER1 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.463.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 12 octobre 2012 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement au 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement au 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement au 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

et le mandat du réviseur d'entreprises agréé:

1. L'assemblée générale des actionnaires a décidé de confirmer le mandat de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., établie et ayant son siège à L-1014 Luxembourg, 400 route d'Esch, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 65.477, réviseur d'entreprise,

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012134468/22.

(120177610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

FBC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.133.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2012.

FBC Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant A

Référence de publication: 2012134423/14.

(120177711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

FIA-NET Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 160.401.

Extrait de résolution

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 octobre 2012, que l'assemblée a pris en outre, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes;

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte des démissions présentées par Messieurs Jean-François ABADIE, Hubert BRI-CHART, Christian JACQUES et Christian ROUCHON en tant qu'administrateur de la Société.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de fixer le nombre d'administrateurs de la Société à seize (16) et de nommer en tant qu'administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires et en tant qu'administrateur supplémentaire de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale annuelle appelée à approuver les comptes de l'exercice social qui se terminera fin 2015 et qui se tiendra en 2016:

- Monsieur Bernard PACORY, demeurant au 90, Chemin de la Justice à F-59117 Wervicq Sud (France),
- Monsieur Pascal CELERIER, demeurant au 39, Avenue Rapp à F-75007 Paris (France),

- Monsieur Jacques KERMARREC, demeurant au 40 rue des Rossignols F-12850 Onet le Château (France),
- Monsieur Nicolas LANGEVIN, demeurant au 17 rue Condorcet à F-87000 Limoges (France),
- Monsieur Georges REVOLIER, demeurant au 12, rue de la Loire à F-42210 Montrond les Bains (France),
- Monsieur Pierre CAMBEFORT, demeurant au 11, rue Clerambourg à F-78112 Fourqueux (France),
- Monsieur Alain DESCHENES, demeurant au 7, rue d'Ankara à F-750016 Paris (France),
- Monsieur Bruno de LAAGE de MEUX, demeurant au 11 Avenue de la Bourdonnais à F-75007 Paris (France),
- Monsieur Yves NANQUETTE, demeurant au 52, rue Madame à F-75006 Paris (France),
- Monsieur Marc OPPENHEIM, demeurant au 110, rue de la Croix Nivert à F-750015 Paris (France)

Luxembourg le 10 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Olivier CONRARD

Référence de publication: 2012134424/31.

(120177984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Garage Paul KELLEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, allée John W. Léonard.

R.C.S. Luxembourg B 23.336.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012134438/9.

(120177617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

FIGEC Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 67.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2012134426/11.

(120177560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

FINDEV S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 37.806.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.10.2012.

Pour: FINDEV S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2012134429/16.

(120177879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Glennlo Investments I SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4970 Bettange-sur-Mess, 12, rue Haard.

R.C.S. Luxembourg B 159.021.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134443/10.

(120177862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Haddington Gas Storage (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 167.646.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse professionnelle de Monsieur Michael Scott JONES, gérant A de la Société, doit se lire désormais comme suit:

- 2603 Augusta, Suite 900, TX 77057 Houston, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Signature

UN MANDATAIRE

Référence de publication: 2012134486/17.

(120177774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Global Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 150.512.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/10/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012134445/12.

(120177926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

GlobeOp Financial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 74.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134447/10.

(120177982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Golden Tulip MENA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134448/11.

(120177728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Lower Basin Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 62.569.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 octobre 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Catégorie A

- Alfredo Serica

Catégorie B

- Marc Koeune

- Jean-Yves Nicolas

- Nicole Thommes

- Andrea Dany

Le commissaire aux comptes est CeDerlux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012134565/21.

(120177838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Gracewell Properties (Weymouth) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.722.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012134454/10.

(120178037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Guardinvest Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 134.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} octobre 2012.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2012134458/11.

(120177505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Galatee Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 37.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012134459/9.

(120177573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Garage Vicar s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4994 Schouweiler, 115, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 47.164.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16/10/2012.

Référence de publication: 2012134460/10.

(120177537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Growth Capital Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 126.702.

Conformément aux dispositions de l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Alain RENARD. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Le 04 septembre 2012.

Certifié sincère et conforme

GROWTH CAPITAL INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2012134483/14.

(120177487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Threadneedle Asset Management Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 916.142,84.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 143.975.

Transferts de parts

Il résulte de deux contrats de transfert de parts, signés en date du 20 juillet 2012, que:

- RBC cees Nominees Limited a transféré 116.667 parts sociales E11 et 178.505 parts sociales E12 à RBC Trustees (CI) Limited

Il résulte de deux contrats de transfert de parts, signés en date du 7 septembre 2012, que:

- RBC cees Nominees Limited a transféré 1.628 parts sociales D et 4.673 parts sociales E12 à RBC Trustees (CI) Limited

Il résulte de deux contrats de transfert de parts, signés en date du 13 septembre 2012, que:

- RBC cees Nominees Limited a transféré 5.417 parts sociales E11 et 4.673 parts sociales E12 à RBC Trustees (CI) Limited

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 18 septembre 2012, que:

- RBC cees Nominees Limited a transféré 20.834 parts sociales E11 à RBC Trustées (CI) Limited

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

RBC Trustees (CI) Limited	2.817.390 parts sociales D
	10.389.630 parts sociales E09
	213.824 parts sociales E10
	1.166.258 parts sociales E11
	432.244 parts sociales E12
	1 part sociale T
AMERIPRISE FINANCIAL, INC	875.000.000 parts sociales A
RBC cees Nominees Limited	2.326.523 parts sociales D
	4.485.461 parts sociales E10
	9.584.605 parts sociales E11
	9.726.904 parts sociales E12

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Threadneedle Asset Management Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012135502/36.

(120178074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Gogo Holding International S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 38.458.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 28 septembre 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- LEEWARD FUND MANAGEMENT LIMITED, Administrateur, Main Street Charlestown, Nevis, Saint-Kitts-et-Nevis, représenté par son représentant permanent, Monsieur Peter VANDERBRUGGEN, 37 Thurloe Court, Fulham Road, SW3 6SB Londres, Royaume Uni;

- Monsieur Florian BERTHIER, Administrateur, employé privé, 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Peter VANDERBRUGGEN, Administrateur-délégué et Président, directeur d'entreprise, 37 Thurloe Court, Fulham Road, SW3 6SB Londres, Royaume Uni.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 28 septembre 2012 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- LEEWARD VENTURES PARTNERS, 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B140373.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 28 septembre 2012.

Pour GOGO HOLDING INTERNATIONAL S.A. -SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2012134473/22.

(120177883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

GEDEC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2270 Luxembourg, 14, rue d'Orval.

R.C.S. Luxembourg B 26.207.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134462/10.

(120177785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Universal Premium GP SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.541.

In the year two thousand and twelve, on the first of October.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Universal Premium GP SA (hereinafter referred as "the Company"), with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 148.541, incorporated by a deeds of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on September 30, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 2130 dated October 30, 2009. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on the 21st June, 2011.

The meeting is opened at 2.30 pm

and Mr Yannick Deschamps, Lawyer, residing professionally in Luxembourg is elected chairman of the meeting.

Mr Vincent de Rycke, company director, residing professionally in Luxembourg is appointed secretary and scrutineer.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filled with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list, that all the 31 shares in circulation are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Payment by Mr Teodor Ioan Vostinaru of TWENTY ONE THOUSAND euros (EUR 21,000.-) for the issue price of the THIRTY ONE (31) shares issued at the incorporation of the Company and partially paid so that the initial subscribed capital is entirely paid.

2. Increase of the issued capital of the Company by an amount of TWO HUNDRED NINETEEN THOUSAND EURO (EUR 219.000) to raise it from its present amount of THIRTY ONE THOUSAND EURO (EUR 31.000) to TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250.000) through the issuance of TWO HUNDRED NINETEEN (219) new shares with a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1.000.) each, as follows:

- subscription by Mr Teodor Ioan Vostinaru and issuance of TWO HUNDRED NINETEEN (219) new shares with a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1.000.-) each, fully paid up in cash on a bank account in the name of Universal Premium GP SA, so that the total amount of TWO HUNDRED NINETEEN THOUSAND EURO (EUR 219.000) has been put at the free disposal of the latter.

3. Amendment of article 5 of the articles of incorporation in order to reflect the above corporate capital increase,

4. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the Chairman or any director of the Company with the Chairman, to proceed on behalf of the Company with the registration of those change in the shareholders' register of the Company.

5. miscellaneous.

First resolution

The meeting notices the payment by Mr Teodor Ioan Vostinaru of TWENTY ONE THOUSAND euros (EUR 21,000.-) for the issue price of the THIRTY ONE (31) shares issued at the incorporation of the Company and partially paid so that the initial subscribed capital is entirely paid.

Second resolution

The meeting decides to increase the issued capital of the Company by an amount of TWO HUNDRED NINETEEN THOUSAND EURO (EUR 219.000) to raise it from its present amount of THIRTY ONE THOUSAND EURO (EUR 31.000) to TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250.000) through the issuance of TWO HUNDRED NINETEEN (219) new shares with a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1.000.-) each.

Subscription and Payment

The TWO HUNDRED NINETEEN (219) new shares are subscribed by the sole shareholder Mr Teodor Ioan Vostinaru, residing in Bucarest, Romania, here represented by Mr Yannick Deschamps, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached, and are fully paid up in cash on a bank account in the name of Universal Premium GP SA, so that the total amount of TWO HUNDRED NINETEEN THOUSAND EURO (EUR 219.000) has been put at the free disposal of the latter, as has been proved to the undersigned notary.

Third resolution

The meeting decides to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 5.** "The subscribed capital is fixed at TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250.000), represented by TWO HUNDRED FIFTY (250) shares with a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1.000) each.

The corporate capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation and in compliance with the legal requirement.

Fourth resolution

The meeting decides to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the Chairman or any director of the Company with the Chairman, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued ordinary shares in the relevant register of the Company.

No miscellaneous

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons, appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le premier octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg. S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Universal Premium GP S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, dûment enregistrée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 148.541, constituée par acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 2009, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2130 daté du 30 octobre 2009. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 21 juin 2012.

L'Assemblée est ouverte à 14h30 sous la présidence de M. Yannick Deschamps, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme secrétaire et scrutateur M. Vincent de Rycke, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'Assemblée, et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexe au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que toutes les 31 actions en circulation sont représentées à la présente Assemblée, qu'à la suite de ce qui précède, la présente Assemblée est régulièrement constituée et convoquée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Agenda

1. Paiement par Mr Teodor Ioan Vostinaru de VINGT ET UN MILLE EUROS (EUR 21.000,-) pour le prix d'émission de TRENTE ET UNE (31) actions émises lors de la constitution de la Société et payées partiellement de manière à ce que le capital initial souscrit est entièrement payé.

2. Augmentation du capital émis par un montant de DEUX CENT DIX NEUF MILLE EUROS (EUR 219.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE euros (EUR 31.000,-) à DEUX CENT CINQUANTE MILLE euros (EUR 250.000,-) par l'émission de DEUX CENT DIX NEUF (219) nouvelles actions d'une valeur nominale de MILLE euros (EUR 1.000,-) chacune, comme suis

- Souscription par Mr Teodor Ioan Vostinaru et émission de DEUX CENT DIX NEUF (219) nouvelles actions d'une valeur nominale de MILLE euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérée en liquide sur un compte bancaire au nom de Universal Premium GP S.A., de manière à ce que le montant total de DEUX CENT DIX NEUF MILLE euros (EUR 219.000,-) a été mis à la disposition de cette dernière.

3. Amendement de l'Article 5 de manière à refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

4. Amendement du registre d'actionnaire de la Société de manière à refléter ces changements avec pouvoir et autorité donné au Président ou à tout administrateur de la Société avec le Président, de procéder pour le compte de la Société avec l'enregistrement de ces changements dans le registre des actionnaires de la Société.

5. Divers

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée constate le paiement par Mr Teodor Ioan Vostinaru de VINGT ET UN MILLE EUROS (EUR 21.000,-) pour le prix d'émission de TRENTE ET UNE (31) actions émission lors de la constitution de la Société et payées partiellement de manière à ce que le capital initial souscrit est entièrement payé.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital émis par un montant de DEUX CENT DIX NEUF MILLE EUROS (EUR 219.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE euros (EUR 31.000,-) à DEUX CENT CINQUANTE MILLE euros (EUR 250.000,-) par l'émission de DEUX CENT DIX NEUF (219) nouvelles actions d'une valeur nominale de MILLE euros (EUR 1.000,-) chacune.

Souscription et libération

Les DEUX CENT DIX NEUF (219) nouvelles actions nouvelles sont souscrites par Mr Teodor Ioan Vostinaru, demeurant à Bucarest, Roumanie, ici représenté par Monsieur Yannick Deschamps, prénommé, en vertu d'une procuration

sous seing privé ci-annexée et sont entièrement libérées en espèces sur un compte bancaire au nom de Universal Premium GP S.A., de manière à ce que le montant total de DEUX CENT DIX NEUF MILLE euros (EUR 219.000,-) a été mis à la disposition de cette dernière, ce dont il est justifié au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'amender l'Article 5 comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à DEUX CENT CINQUANTE MILLE euros (EUR 250.000,-), représenté par DEUX CENT CINQUANTE (250) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts et dans les conditions légales requises.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'amender le registre d'actionnaire de la Société de manière à refléter ces changements avec pouvoir et autorité donné au Président ou à tout administrateur de la Société avec le Président, de procéder pour le compte de la Société avec l'enregistrement de ces changements dans le registre des actionnaires de la Société.

Pas de point divers.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite des présentes, s'élève approximativement à EUR 1.800,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Y. DESCHAMPS, V. DE RYCKE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47304. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134804/154.

(120177539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

GER 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 134.973.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012134467/10.

(120177995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Synthesis Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 70.831.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 9 octobre 2012 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2013:

- Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, demeurant 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil;

- Jean-Marie POOS, né à Uccle(B) le 16.10.1966, licencié en sciences économiques, demeurant 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-délégué;

- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 68 578.

Conformément à l'article 51 bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée nomme Madame Evelyne GUILLAUME, diplômée ès sciences économiques, née à Luxembourg, le 7 octobre 1963, demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, comme représentante permanente de FIDESCO S.A.

- EURAUDIT Sàr1, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012134787/20.

(120177764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Gestion Générale Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 195-197, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 106.721.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16/10/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012134469/10.

(120177536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Glowria Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 137.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012134472/9.

(120177973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Halberg Industrie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012134487/9.

(120177568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

HLF Luxembourg Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 124.455.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012134495/10.

(120177735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

J&J Asset Securitisation, Société Anonyme.

Siège social: L-2621 Luxembourg, 4, Montée des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 118.339.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la Société en date du 04 juin 2012, de nommer en tant que Commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015, la société:

- EURAUDIT SARL, siège social au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.889.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012134530/16.

(120177534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

HV Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 169.550.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de HV Properties S.à r.l. ("la Société")

Il résulte de la décision prise par l'associé unique de la Société en date du 22 août 2012 qu'a été nommée:

- Madame Habiba Boughaba, née le 6 septembre 1973 à Charleville-Mézières, France, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2012.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012134501/17.

(120177497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Hydragnymed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8221 Mamer, 21, rue Cunégonde.

R.C.S. Luxembourg B 100.804.

—
L'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 18 juin 2012

L'assemblée générale décide à l'unanimité de prolonger le mandat du commissaire aux comptes

FINPART SA

7 a, am Brill

L-3961 EHLANGE/MESS

et ceci pour une durée indéterminée.

Pour HYDRAGANYMED s.a.

Référence de publication: 2012134502/14.

(120177639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

I.D.N. Gestion Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-3450 Dudelange, 11, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 105.534.

—
Rectificatif des comptes annuels déposés le 23/01/2012 sous la référence L120013366

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012134503/12.

(120177795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Inmet Finance Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 485.923.555,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.174.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134516/11.

(120177672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Immo Foire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1479 Luxembourg, 1, place de l'Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 127.782.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 octobre 2012

Démissions:

L'assemblée générale acte la démission des administrateurs suivants à la date du 03 octobre 2012 à 18h00:

- La société ASSETSINVEST SPRL, dont le siège social est situé 6 Schoonzichtsraat à B-9051 Saint-Denijs-Westrem, inscrite sous le numéro de registre BE0479232755, représentée par Monsieur Alex DE WITTE avec résidence professionnelle 6 Schoonzichtsraat à B-9051 Saint-Denijs-Westrem;

- La société RAMKO SPRL, dont le siège social est situé 199 Avenue Louise à B-1050 BRUXELLES, inscrite sous le numéro de registre BE0472784136, représentée par Monsieur Edward De Nève avec résidence professionnelle 199 Avenue Louise à B-1050 BRUXELLES;

- Monsieur Tom Deckers résidant 71 rue Vinkenlaan à B-1800 VILVOORDE

- Monsieur Thierry Collard résidant 136 Chaussée de Saint Job à B-1180 UCCLE

- Monsieur Thierry Bontinck résidant 39 rue Breydel à B-1040 Bruxelles

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nominations:

L'assemblée générale procède ensuite à la nomination des nouveaux administrateurs

1. Sur proposition des actionnaires de catégorie A, l'assemblée générale nomme les administrateurs de catégorie A suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'année 2013:

- Madame Marie-Hélène Massard avec résidence professionnelle 1 Place de l'Etoile à L-1479 Luxembourg

- Monsieur Guy Van Wymersch-Moons avec résidence professionnelle 25 Boulevard du Souverain à B-1170 Bruxelles

2. Sur proposition des actionnaires de catégorie B, l'assemblée générale nomme les administrateurs de catégorie B suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'année 2013:

- Monsieur Alain Nicolai avec résidence professionnelle 1 Place de l'Etoile à L-1479 Luxembourg

- Monsieur Laurent Jaumotte avec résidence professionnelle 1 Place de l'Etoile à L-1479 Luxembourg

3. L'assemblée générale nomme comme administrateur Monsieur Jean-Philippe Balon avec résidence professionnelle 1 Place de l'Etoile à L-1479 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'année 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Changement de siège social:

- L'assemblée générale approuve le changement de siège social à l'adresse 1 Place de l'Etoile à L-1479 Luxembourg, à dater du 03 octobre 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Luxembourg, le 15/10/2012.

Référence de publication: 2012134513/39.

(120177884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.
